

**DIRECTION DE L'IMMOBILIER :**  
**Patrimoine et activité en danger?**  
**LA direction d'IMO doit s'engager !**

IMO comptait 225 agents statutaires en 2011. La réorganisation de 2021 prévoit 144 agents soit une baisse de 36%. Avec une telle baisse, la direction affiche maintenant sa volonté de sous-traiter des activités.

L'ensemble des sections composant la direction a été touchée par la baisse des effectifs en particulier la section propriétaire dit "IMOEP" dont le rôle est de couvrir les activités réglementaires notamment en termes de sécurité sur le patrimoine IMO (donc l'ensemble des bâtiments) d'ORLY et ROISSY.

Son effectif passe de 22 agents à seulement 13 soit une perte de 41% de l'effectif. 41% d'effectifs en moins pour garantir la sécurité des biens et des personnes. Cela interroge. Depuis plusieurs mois, le peu d'agents restant organisaient l'activité sans cadre. Il y a quelques semaines, un nouveau cadre a été recruté.

A peine arrivé, il indique :

- A certains agents, qu'ils devraient réaliser leur déplacement entre Orly et CDG avec leur propre moyen (véhicule personnel et/ou transport en commun). Tous les agents se rappellent les propos de la direction lors des réunions présentant la réorganisation qui garantissaient que ces trajets seraient occasionnels et conforme au statut. Pour un agent qui n'a pas un contrat de travail bi-plateforme, la prise de poste se fait sur la plateforme où le poste est affecté. De plus, la direction s'était engagée que ces déplacements seraient réalisés en véhicule de service.
- Aux agents qui ont pour activité de superviser les contrôles réglementaires des installations immobilières que leurs activités seraient **sous-traitées** au prétexte que ce travail " *n'a pas de valeur ajoutée et que nous avons d'autres chose à faire*" et "*que l'effectif actuel ne permet pas de gérer ORLY et CDG en même temps*", faute d'effectif supplémentaire.

Décider en lieu et place des agents que leur travail n'a pas de valeur ajoutée devant des tiers (en l'occurrence les sous-traitant concernés), c'est pour le moins cavalier. Sur le fond, est-ce ingrat ou non valorisant que de travailler pour la préservation du patrimoine d'ADP qui intègrent de fait la sécurité des biens et des personnes ? Bien sûr que non, c'est l'esprit même de la direction de l'immobilier intégré à ADP et qui concoure à la réalisation du transport aérien et à l'esprit du service public qui doit pouvoir garantir la sécurité des usagers.

Aucun procès d'intention au cadre nouvellement embauché au travers de ce tract. Pour qu'un cadre nouvellement embauché avec 3 semaines d'activités nous interroge. De deux 2 choses l'une, soit le nouveau cadre dit ses propos de manière (pour le moins maladroite) sans que la direction ne l'ai informé des règles sociales, statutaires, y compris de ces propres engagements lors de la réunion de présentation des réorganisations soit il a reçu des consignes particulières de la direction de s'affranchir des règles élémentaires de droit social, d'usages et coutumes et de passer outre.

Dans l'action commune, FORCE OUVRIERE avec la CGT a demandé audience auprès de la directrice pour évoquer cette situation. Elle recevra une délégation le mercredi 15 juin.

Dans tous les cas, c'est la direction qui est comptable de cette situation et FORCE OUVRIERE ne saurait accepter cette situation. C'est pourquoi, FORCE OUVRIERE revendique des garanties écrites sur la préservation en interne des activités mises en cause et un respect des engagements pris lors des réunions de présentation de la réorganisation.

Ne pas donner ces garanties reviendrait à privatiser un peu plus les activités d'IMO et en particulier celle concourant à la sécurité des biens et des personnes par le biais de la sous-traitance. Si tel était le cas, FORCE OUVRIERE se réserve le droit d'alerter la direction générale, les usagers des bâtiments (les clients pour la direction) qui paye des loyers incluant du personnel qualifié ADP et les pouvoirs publics de la plateforme.

Dans l'immédiat, cette situation est un argument de plus pour se saisir de la grève du 9 juin.

